



Campus universitaire Saint-Serge

Création des espaces publics d'une ZAC.

Dans le cadre de la politique de densification du centre ville d'Angers, une vaste opération urbaine doit être lancée sur les terrains de l'ancienne gare de marchandises Saint-Serge.

Un concours original est lancé en 1992 prévoyant de confier au lauréat la construction du premier bâtiment (le siège régional de la Caisse Nationale de Prévoyance), la définition des principes urbains de l'ensemble du secteur, et la Maîtrise d'Œuvre des espaces publics.

Cette nouvelle ZAC s'installe près du centre, entre la Maine et l'autoroute Aquitaine d'une part, et un quartier constitué au XIXe siècle sur une trame régulière d'autre part.

Le travail très simple des espaces extérieurs de ce nouveau quartier prolonge la trame urbaine existante.

Un Parc central aboutit à une vaste patau-

goire dominant la Maine. Une Place constitue la façade vers la ville. Un large mail traverse l'ensemble de l'opération.

La structuration de ce nouveau quartier ne se fait alors pas seulement par le prolongement des structures viaries, mais aussi grâce à de larges espaces de vide plantés et créés le plus souvent autour de la contrainte du stationnement (400 places sous le parc, 300 places sur la place, 500 places le long des voies).

En 1993, la crise immobilière a nécessité de revoir la stratégie de construction de cette ZAC. Compte tenu de la qualité du projet, le choix a été fait de réaliser les espaces publics avant même de connaître tous les programmes construits à venir, mais en réduisant les coûts initiaux de 30%.

Ce choix décisif de préfigurer le quartier par son paysage a permis d'attirer les promoteurs malgré un marché immobilier très difficile.

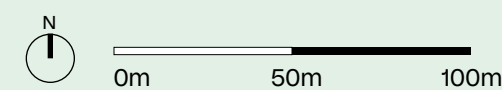
● PRIX & DISTINCTIONS

+ Prix spécial du jury
Éditions du Moniteur 1996

+ Prix de l'aménagement de Maine
et Loire 1997

- LIEU
Angers (49)
- Maîtrise d'ouvrage
Société d'aménagement de la Région
d'Angers
- EQUIPE
Dusapin-Leclercq, urbanistes
(mandataires)
J.M L'Anton et C. Girot
- MISSION
Concours (lauréat), étude urbaine
de la ZAC, maîtrise d'œuvre témoin
avec AVP complet et autres phases
partielles (PRO à AOR)
- COÛT DES TRAVAUX
4,9 M d'€ HT
- SUPERFICIE
5 ha
- DATES
Concours 1992
Livraisons 1994-1999

→ La structuration de ce nouveau quartier ne se fait alors pas seulement par le prolongement des structures viaries, mais aussi grâce à de larges espaces de vide plantés et créés le plus souvent autour de la contrainte du stationnement (400 places sous le parc, 300 places sur la place, 500 places le long des voies).





1



2



3



4



5

1/2
Promenade centrale du jardin François Mitterrand en bois ponctuée par une placette ombragée d'érables argentés (*Acer saccharinum*).

4
Allée de tilleuls accompagnant le futur chemin du tramway ligne A.

3
Linéaire d'assise en béton pour les étudiants du campus couvert par une pergola plantée de glycine.

5
Photographie aérienne du jardin François Mitterrand bordé par le campus universitaire ainsi qu'un complexe d'habitation en arrière plan.